

Renseignements pratiques

Droits d'inscription

Tarif normal : 100€

Gratuité pour les professeurs, maîtres de conférences, étudiants, jeunes chercheurs de l'Université de Strasbourg, magistrats

🖨 Inscription en ligne :

<http://europa.unistra.fr>

Lieu de la conférence

Bâtiment l'Escarpe - Amphi Hélène Sinay
11 rue du Maréchal Juin - Strasbourg

Accès depuis l'aéroport

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

Accès depuis la gare

Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss
Arrêt « Esplanade »

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Contact

fru6703-contact@unistra.fr

Conception : FRU 6703

La réforme de la définition des agressions sexuelles par la loi du 6 novembre 2025

Soirée d'actualité



Centre

de **droit privé fondamental** | CDPF

Université de Strasbourg

en partenariat avec



Faculté

de **droit**, de **sciences politiques** et de **gestion**

Université de Strasbourg

17h : Accueil des participants et introduction au colloque

Jocelyne Leblois-Happe, professeure à l'Université de Strasbourg

Magalie Nord-Wagner, maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

17h10 : I – L'origine de la réforme

sous la présidence de Magalie Nord-Wagner

1. L'évolution du cadre européen

Le Conseil de l'Europe : la convention d'Istanbul (Anna Matteoli, docteure en droit, directrice du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) du Bas-Rhin) et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (Julie Mattiussi, maîtresse de conférences HDR à l'Université de Strasbourg)

Le droit comparé : la définition des agressions sexuelles dans les autres pays européens (Allemagne : Anna Pingon, docteure en droit, chercheuse à l'Institut-Max-Planck pour l'étude de la criminalité, de la sécurité et de la loi de Fribourg-en-Brisgau ; Belgique, Espagne et Suède : étudiant(e)s du M1 mention Droit pénal et sciences criminelles sous la direction de Magalie Nord-Wagner).

2. L'évolution de la société

18h30 – 18h45 : pause

18h45 : II – Le contenu de la réforme

sous la présidence de Jocelyne Leblois-Happe

1. Les nouveaux textes issus de la loi du 6 novembre 2025

Alexandre Lucidarme, maître de conférences à l'Université de Strasbourg

2. L'impact attendu sur la pratique judiciaire – table-ronde avec

- Anne-Gaëlle Breit, vice-procureure de la République près le Tribunal judiciaire de Strasbourg
- Valentine Seyfritz, présidente de chambre correctionnelle au Tribunal judiciaire de Strasbourg
- Thomas Steinmetz, avocat au barreau de Strasbourg
- Vincent Delattre, avocat au barreau de Strasbourg et mandat judiciaire à la protection des majeurs